



Ville de
Maule

Maule

CONTACTS



Dossier :

Les temps d'activités périscolaires... bientôt 2 ans !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAULE

AVRIL

2,3,6,9,10

2

Animation - Salon des Vins et des Saveurs

Organisé par Le Lions Clubs - Salle des Fêtes - Maule

3

Animation Sport - «Trail Cross» 10 et 20 km

Mareil-sur-Mauldre - Inscription 06 64 82 58 69

9

Animation - CARNAVAL «Le tour du monde»

Départ 15h - Résidence Dauphine

14

Ciné-Débat : «4 courts métrages» - débat sur le harcèlement entre adolescents à l'école

Cinéma «Les 2 Scènes» - 20h00

15

Concert-audition : «L'adieu» par l'école de musique

Eglise Saint-Nicolas - 20h30 - entrée libre - Maule

15

Conférence : «Mars, la nouvelle frontière»

Bazemont - Salle du Gothique - 20h15 - Entrée libre

16

Animation : Bal Folk Costumé

Salle des Fêtes de Maule - 19h - Renseignements : 06 85 21 43 00 / 01 30 90 88 81

22

Concert - MICHAEL JONES

Organisé par le lycée Le Buat - Salle des Fêtes de Maule - renseignements : 06 01 82 89 73

MAI

21

Animation : Nuit Européenne des Musées

Espace Culturel Marcel Tréboit - Maule

28

Animation : Fête des mamans

Centre-ville de 10h à 13h sur le marché - Maule



Ville de
Maule



Gally Mauldre
Communauté de communes

ET SA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

Vie municipale	4
Emploi	7
Dossier	8
Environnement	10
Culture	13
Vie Associative	16
Sport	21
Actualité	22
Communauté de communes	26
Vie économique	29
Informations pratiques	31

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY 

Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :

Julien Charretier

Photos :

Odette COSYNS - Marcel MOUQUET - Sylvie BIGAY -
Sidonie KARM - Catherine MIRAUCOURT - Véronique
CHARRETIER - Francine THOMAS - Nadine LEFEBVRE -
Service communication Mairie de MAULE - www.google.fr
- Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com

Tirage:

2 800 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.

 Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Les temps d'activités périscolaires (TAP ou NAP) auront bientôt deux années scolaires d'existence. Après une longue période de réflexion et de préparation avec les associations de parents d'élèves, les enseignants et les élus ; nous avons initialisé les activités à la rentrée 2014- 2015.

Bien sûr des ajustements ont été nécessaires et le sont encore, c'est pourquoi des réunions de concertation avec les parents d'élèves et les référents d'animations sont régulièrement organisées. Aujourd'hui nous pouvons dire que l'organisation est sous contrôle et que ces activités sont désormais totalement intégrées dans la vie scolaire des enfants.

Si nous pouvons nous féliciter de ce résultat, la mise en place de ces nouvelles activités s'est traduite par une opération d'envergure coûteuse pour la commune et l'intercommunalité :

✓ nous avons lancé des recrutements, et travailler sur les emplois du temps des animateurs pour créer des postes à temps complet (21 animateurs et 3 intervenants extérieurs)

✓ nous avons ouvert quatre nouveaux centres de loisirs (Bazemont, Mareil-sur-Mauldre, Montainville et Charcot Maternelle) nous avons depuis réussi à supprimer ce dernier. Cette nouvelle organisation était nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins des familles

✓ nous avons créer de nouvelles lignes de transport particulièrement le mercredi et maintenu la gratuité des transports scolaires pour l'ensemble des écoles primaires

✓ nous avons ouvert un service de restauration le mercredi midi pour les enfants ne fréquentant pas le centre de loisirs et dont les parents étaient dans l'impossibilité de récupérer leurs enfants à l'arrêt des cours.

Voilà les principaux ajustements générés par l'application de ce dispositif. Pour répondre à la loi, nous avons la liberté de ne mettre en place qu'une organisation à minima. Nous n'étions pas d'accord avec ce décret imposé sans concertation par l'Etat et surtout, à l'origine, sans compensation financière. Fidèle à nos valeurs et à l'esprit qui nous animent nous avons travaillé pour offrir à nos enfants des animations de qualité et éviter aux parents des contraintes supplémentaires dans leur organisation quotidienne.

Les enfants semblent apprécier toute la diversité des animations proposées (dont le détail est en page 8) mais nous ne sommes pas en mesure de juger de l'impact de ce dispositif sur leur épanouissement et leur bien-être.

Alain SENNEUR
Adjoint au Maire,
délégué à la vie scolaire et
périscolaire et à la jeunesse



VIE MUNICIPALE

ZONE BLEUE À MAULE

Circuler et stationner : à chacun sa place !

Comment ça fonctionne ?

La zone bleue autorise le stationnement pour une durée de 1h30 avec obligation d'apposer un disque de stationnement de manière visible sur le tableau de bord.

Les infractions à ces dispositions sont passibles d'une contravention qui s'élève à 17 € si le paiement a lieu dans les 45 jours ou à 33 € si ce délai est dépassé.

Nous vous rappelons que tout le centre-ville ainsi que 14 places situées boulevard Paul Barré (à proximité des commerces et de la gendarmerie) sont soumis à la zone bleue instituée de 9h à 19h tous les jours de la semaine sauf dimanches et jours fériés et que l'utilisation du disque est obligatoire dès la première minute de stationnement pour une durée de 1h30 maximum. Passé ce délai, en fonction de l'heure d'arrivée indiquée sur le disque, vous êtes alors susceptible d'être verbalisé.

A l'intérieur de la zone bleue le stationnement est strictement interdit en dehors des emplacements matérialisés.

Les gendarmes et les policiers municipaux sont chargés de veiller à la stricte application des dispositions du code de la route en matière de stationnement et de faire respecter la réglementation de la zone bleue.

Ils sont habilités à dresser des procès-verbaux en cas d'infraction à ces règles.

Automobilistes, n'oubliez pas que ce stationnement est gratuit !



Venez chercher votre disque de stationnement à la mairie ou chez vos commerçants.

TNT

Attention !

Le 5 avril 2016, la télévision passe en haute définition.

Si votre téléviseur est compatible ou si vous avez acquis un décodeur, il vous suffira de relancer la recherche des chaînes.

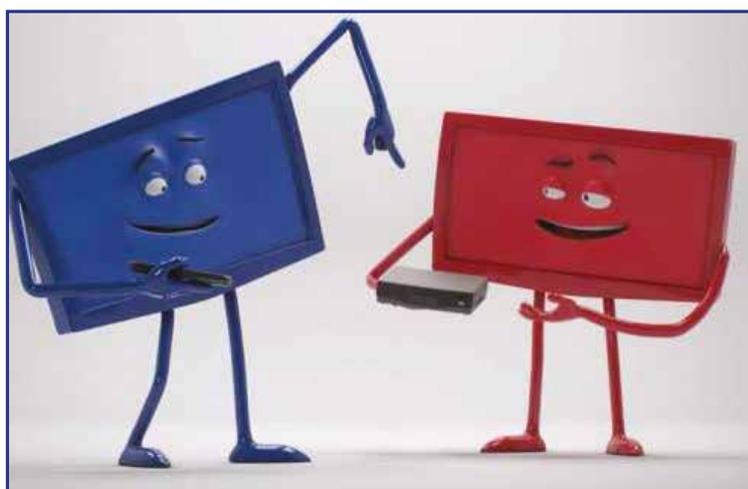
Pas de panique !

Le temps de basculement peut prendre jusqu'à une demi-journée. Si votre téléviseur ne trouve aucune chaîne, patientez quelques heures avant de relancer une recherche.

En partenariat avec La Poste, l'ANFR met en place une aide de proximité sur tout le territoire métropolitain. Les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau, doivent solliciter cette aide entièrement gratuite.

Pour plus d'information sur Internet :

<http://www.tntsatsat.tv/passage-national-tnt-hd.htm>



VIE MUNICIPALE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Lucas MAROUX DOS SANTOS, né le 26 février 2016

Mathias TEYSSIER, né le 06 mars 2016

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS :

Daniel BOITHEAUVILLE, le 09 Janvier à l'âge de 61 ans

Suzanne DUMONT veuve HOUISSE, le 29 février 2016 à l'âge de 85 ans.

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2016 débutent le 1^{er} février et nous vous invitons à venir rapidement dès cette date.

Pour les inscriptions en première année de maternelle (maternelle J.B. Charcot), nous acceptons uniquement les enfants nés en 2013.

Pour toute inscription à l'école, la procédure est simple, vous devez vous présenter en mairie muni :

- de votre livret de famille. Si vous n'avez pas de livret de famille, il vous faut alors présenter l'acte de naissance de l'enfant ainsi que la carte d'identité de l'un des parents.
- du carnet de santé de l'enfant.
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire. Pour l'inscription en 1^{ère} et 2^{ème} année de maternelle, un dossier de l'école vous sera également remis.

Pour les inscriptions en 1^{ère} et 2^{ème} année de maternelle :

La directrice de l'école proposera une réunion d'information le samedi 11 juin 2016, à l'école

- 10h00 à 11h00 : pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants)
- 11h00 : visite de l'école avec les enfants (possibilité de ne venir qu'à ce moment là).

RECENSEMENT

Recensement militaire des jeunes (16 ans)

Désormais l'attestation de recensement qui était délivrée par la mairie à la suite du recensement militaire du jeune, ne sera plus demandée pour l'inscription aux examens et concours.

En effet, la loi N°2015-917 du 28 juillet 2015 précise que seule l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté délivrée par le Ministère des Armées sera recevable.

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

Lundi 11 avril à 20h, salle du conseil

ÉLECTIONS

Votre déménagement à l'intérieur de la commune nécessite votre déclaration de changement d'adresse aux services des élections de la mairie. Sans modification vous risquez d'être radié des listes électorales.

Les prochaines élections de dérouleront en 2017.

Pour tout renseignement 01.30.90.49.18 ou emartin@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Maison Pierre Pecker, 1 Allée de Carnoustie, 78580 MAULE

CCAS

Les lundis et jeudis de nos aînés de 12h00 à 17h30

Avec déjeuner sur place: prix du repas 7.24€

Hors déjeuner, prix du goûter : 1.00 €

Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

Nadine LEFEBVRE vous reçoit les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h00 à 17h00

Maison Pierre Pecker, 1 allée de Carnoustie.

CCAS ☎01 30 90 49 13

Fax: 01 30 90 78 02 ccas.maule@wanadoo.fr

ASSISTANTES SOCIALES sur rendez-vous

☎ 01.34.57.03.40

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE FAMILIALE

Pendant les vacances de février, les assistantes maternelles ont proposé l'activité pâte à sel aux enfants qui ont réalisé l'empreinte de leurs mains mais aussi l'activité pâte à crêpes qui a régalé petits et grands !!!



Francine Thomas et Véronique Charretier
Co-directrices de la crèche familiale

Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales





**Retrouvez-nous
sur Internet**

**Connectez-vous avec Facebook
Mauldre Emploi Adevm**

**Recevez les offres d'emploi
instantanément sur Twitter
@adevm_asso**

**... par mail
point-emploi@adevm.org**

**ou tout simplement
par téléphone : 01 30 90 86 25**

**Tous les liens sur le site
<http://adevm.org>**

IMPORTANT : *Il nous arrive de ne pas toujours disposer des profils correspondants aux postes disponibles.*

Si vous êtes à la recherche de nouvelles opportunités professionnelles, si vous envisagez de changer d'emploi pour vous rapprocher de votre lieu d'habitation...Communiquez-nous votre Curriculum Vitae, sans engagement de votre part, et en toute confidentialité.

Offres d'Emploi

Nous recherchons des électroniciens, électro-techniciens, informaticiens pour des CDI chez ERDF :

Vous êtes ou voulez être technicien clientèle, technicien télétransmission, chargé d'études, chargé d'affaires, chef de projet, chef d'agence, chef de produit, chef de quart, informaticien dans les métiers de l'électricité, de la cartographie et des télécoms.

Auxiliaire Vie Scolaire :

Accompagnement d'un enfant au sein de son établissement scolaire avec pour tâche de secondar l'enseignant.

Classe de 3^{ème} et 4^{ème}

CDD 26h/Hebdo

Poste à pourvoir du 7 mars à la fin juin début juillet.

Employé de magasin :

Vous intervenez dans un supermarché pour la tenue de caisse et la mise en rayon.

Une expérience dans le domaine est fortement souhaitable.

Excellente présentation exigée

CDI, 36-75h/semaine.

Début seconde quinzaine de février 2016.

Directeur de magasin :

Manager l'équipe de vente d'environ 6 personnes (encadrement, animation, formation, planning,...). Assurer la satisfaction du client : accueil, conseil, vente et fidélisation. Développer et optimiser les résultats du magasin. Être garant de la bonne application de la politique commerciale et des normes administratives.

Optimiser la gestion des stocks magasin. Garantir la gestion marchandises. Être force de proposition, développer des plans d'actions.

Assistant aux travaux scolaires numériques :

Vous aimez travailler avec des enfants, faites preuve de patience et de pédagogie ?

Il s'agit d'aider des enfants de la 6^{ème} à la 3^{ème} dans la manipulation d'outils informatiques (tablettes, ordinateurs). Vous les encouragez à comprendre leur fonctionnement et organisez des travaux pratiques.

Pour cela, vous disposez d'une bonne affinité avec l'informatique, savez installer et paramétrer des logiciels.

Service Civique : Ambassadeur du Tri

Vous avez la fibre écologique? Vous aimez communiquer, faire partager vos motivations? L'intercommunalité de Gally-Mauldre recherche 2 Ambassadeurs du Tri.

Engagé dans une démarche qualité, votre rôle consistera à aller vers les habitants de nos 11 communes pour leur expliquer comment mieux trier pour mieux recycler. Vous saurez organiser et animer de petites réunions, présenter les bonnes pratiques, synthétiser les remarques, suivre les efforts réalisés, participer à l'élaboration d'un label.

Un référent SEPUR vous formera et vous assistera. Différents modes de communication préviendront les habitants et faciliteront vos contacts.

Permis de conduire indispensable, une voiture sera mise à votre disposition. Une rétribution est prévue. La durée du service civique est en principe de 1 an, avec un début en mars 2016.

Capacités rédactionnelles et utilisation bureautique fortement souhaitées. Contactez au plus vite l'ADEVm, au 01.30.90.86.25.

DOSSIER DU MOIS

LÉONORE AUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Voici le récit d'une petite fille de 4 ans, Léonore, qui nous raconte ses activités aux TAP ou NAP (Temps d'activités périscolaires).



Bonjour !
Je suis Léonore, petite fille de 4 ans fraîchement installée à Maule.
Mes parents m'ont inscrite à l'école et aux TAP...
Tiens d'ailleurs ça vous dirait un petit tour des TAP ?
Oui.... Très bien, je vous emmène !
Avant qu'on parte, il faut que vous me promettiez de garder mon secret...
Je suis dotée d'un pouvoir exceptionnel : mon âge avance à vitesse grand V.

Vous allez pouvoir me suivre dans la découverte des TAP de toutes les écoles de Maule sur ces deux seules pages!

Tout a commencé à l'école maternelle Charcot où j'ai rencontré Maëlys. Tous les autres enfants m'ont dit que c'était elle qui dirigeait les garderies (soir et matin), la cantine et les TAP. A 15h45, Karine (mon ATSEM) nous a dit à tous de nous préparer pour aller en TAP. Effectivement, à la porte, Clément nous attendait pour faire l'appel et nous compter.

Je ne vous cache pas que j'ai été un peu déboussolée. Pourquoi sortions-nous de classe ? Pour aller où ? Comment ? Avec qui ? Moi je les aime bien... ma maîtresse et mon ATSEM. Bref, j'ai suivi... Là, je suis arrivée dans la salle de jeux où j'ai retrouvé tous les autres enfants... C'était génial, nous étions tous réunis... J'ai rencontré Fanny, Nor, Julia et Noémie, d'autres animatrices et il y avait aussi Fatima, Armelle, Valérie et Élodie. Une fois que nous avons tous rangé nos affaires, Maë (et oui on l'appelle tous comme ça, c'est plus rapide... on est des petits nous quand même !) nous a expliqué toutes les activités qu'on pourrait faire. Nous avons le choix ! Faire des activités manuelles comme le collage, le coloriage, la création de petits décors pour la maison avec Nor et Noémie. Karine et Fatima quant à elles, proposaient deux pôles, conte et lecture, c'était trop bien pour les enfants qui ont besoin d'être au calme pour se reposer ou rêver. Ensuite Julia, nous a proposé de faire des petits parcours de motricité pour qu'on améliore notre dextérité.



Fanny et Noémie nous ont proposé de faire des constructions en Kapla (planchettes de bois). Génial ! On pouvait devenir les architectes de l'école! Armelle quant à elle, nous a proposé de réaliser des puzzles, des mémoires pour solliciter notre mémoire.

Il ne restait plus que Clément qui, lui, nous a dit d'aller dans la cour pour faire des jeux avec le parachute géant, des chats, de faire des parcours de trottinettes, de cache-cache.

Moi j'ai choisi d'aller avec Clément car aujourd'hui il faisait beau et j'avais envie de courir et de jouer... Ah oui j'ai oublié de vous dire... Vu qu'on est des petits et que nous changeons souvent d'avis et bien les animateurs ont décidé de nous laisser choisir les activités tous les jours. C'est super, comme ça demain je pourrai aller avec Karine pour écouter une belle histoire.



Après ces deux années en maternelle, mon papa et ma maman m'ont dit qu'en septembre j'irai à la grande école. Mais pourquoi ? J'aurais voulu rester dans cette école moi... En septembre je suis rentrée en maternelle Coty, avec de nouvelles maîtresses, ATSEM, un maître, de nouveaux animateurs... Ouhlalala!! Trop de stress, trop de changements pour moi... Je suis petite encore... On m'a présenté Thomas, qui faisait «tout pareil» que Maë mais à Coty... Il était très gentil et drôle mais attention il ne fallait pas faire n'importe quoi quand même ! Encore une fois à 15h45, la maîtresse nous a fait descendre dans le préau, où nous nous sommes tous retrouvés... J'ai été rassurée quand j'ai aperçu Virginie (mon ATSEM). Il y avait aussi Maria, Isabelle, Mélanie, Thomas, un autre Thomas et Bernadette. Ils étaient fofufous dans cette école... Quand même ils nous ont mis deux Thomas, comment on pouvait faire nous ?... Et bien «on a fait avec» parce qu'on est des petits un peu grands quand même...



Et puis vous savez quoi ? Ils ont été drôlement malins à Maule, parce qu'ils savaient qu'on avait beaucoup de changements, du coup ils ont gardé le même fonctionnement pour les TAP: on pouvait

choisir tous les jours ce que l'on voulait faire... Au moins quelque chose qui ne changeait pas ! Et ça, c'était réconfortant pour nous. Alors Thomas (oui le même que Maë) nous a présenté les différentes activités. On pouvait aller faire de la couture avec Bernadette pour réaliser des broderies d'animaux. Avec Virginie, on pouvait continuer notre parcours d'architecte, on commençait à faire des tours de plus en plus hautes, des maisons et des animaux. Avec Isabelle et Cécile, on pouvait faire des activités manuelles. On a notamment fait les décors d'automne qu'on a collés sur les murs de la cantine. Il y avait Mélanie et Maria aussi qui nous ont proposé de jouer à des jeux de société et de nous conter des petites histoires. Et avec les deux Thomas, on a joué à des jeux collectifs. C'est avec eux que j'ai découvert le hockey et le handball !

DOSSIER DU MOIS

LÉONORE AUX TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Cette année de grande section terminée, je suis rentrée dans une nouvelle école ! Mais ça a été, elle était juste à côté de l'ancienne et en plus Thomas et Julien nous avaient mélangés souvent avec les grands pendant les garderies, du coup on était habitué. Effectivement vous aviez raison, Julien, il faisait comme Thomas mais en élémentaire Coty.



C'est à ce moment-là que l'adaptation a été un peu plus difficile ! Mais une fois le système compris, ça a été un jeu d'enfant pour se repérer. Allez je vous explique... Le lundi et le jeudi, nous finissions l'école à 15h c'est à ce moment-là que les animateurs venaient faire l'appel dans les classes. Ensuite on descendait tous dans la cour pour que Julien et les animateurs puissent nous présenter les activités qui allaient se faire durant la période. Oui !.. Nous avons pu choisir nos activités, nous avons du nous inscrire lors du premier TAP, entièrement dédié à la présentation des TAP et aux inscriptions. Durant cette période, nous pouvions nous inscrire en sport. Nous étions tellement nombreux à vouloir en faire que Julien a dû ouvrir deux TAP sport : un TAP autour des grands jeux avec Louis-Driss et un autre sur le judo avec Guillaume, un intervenant extérieur à l'école. Comme lui, il y avait Laurence, qui nous a proposé de nous rassembler autour d'un éveil musical. Nous avons été sensibilisés au monde du handicap qui est cher aux yeux des animateurs et Morgane nous a proposé un TAP sur les cinq sens, où nous avons dû réaliser des petits jeux avec et sans nos sens. Quant à Sullivan, il nous a proposé un TAP sur le langage des signes qui nous a permis de découvrir une nouvelle méthode pour communiquer et dialoguer.



Et pour finir il y avait aussi Julien qui nous a emmenés à la maison des Aulnes, un établissement qui accueille des personnes en situation de handicap, pour qu'on fasse du jardinage avec des résidents et créer un lien avec eux. Je vous vois rêveur, ça tombe bien car grâce à Anthony nous avons laissé libre cours à notre imagination en créant des histoires. Il y avait aussi Julie avec qui nous avons joué à des jeux de société pour partager des moments conviviaux.

Et bien vous savez quoi ? J'étais tellement bien dans cette école que j'y suis restée deux ans. Mais comme tout allait bien en classe, je suis passée en CE2 ! Et là, direction la dernière école de Maule ! L'école élémentaire Charcot, également appelée « l'école des grands ».

Encore une fois, vu que tout a été pensé pour qu'on soit le moins perdu, les animateurs ont adopté exactement le même fonctionnement qu'à Coty. Du coup, on savait tous comment allait se passer les temps de TAP, nous n'avions plus qu'à nous inscrire. C'était Julie qui menait la danse à Charcot. Durant toute la période, elle nous a proposé, avec l'aide de Morgane, de réaliser des pièces de théâtre, et avec mes copains, on a pu les présenter devant les parents lors du dernier jour de TAP. Comme à Coty, nous étions nombreux à vouloir faire du sport, du coup Guillaume et Louis-Driss ont ouvert deux TAP. Guillaume nous a proposé du hockey et Louis-Driss des grands jeux comme le poule/renard/vipères ou encore une capture de drapeaux. En complément du sport, nous avons eu Catherine qui nous a proposé du faire du roller. Tout allait comme sur des roulettes !

Vous connaissiez le stress à l'école ?

Oui ! Et bien nous, nous avons eu notre parade.

Murielle (une intervenante extérieur à l'école) a trouvé la solution, elle nous a proposé un TAP relaxation, la zen attitude était de mise.

Pour les plus mélomanes d'entre nous, les TAP «la note de musique» et «musique» nous ont été proposé par Sullivan et Laurence. Le TAP de Sullivan nous a permis de découvrir l'écoute, l'analyse des paroles, et le débat autour de tout l'univers musical. Quant à celui de Laurence, nous avons pu découvrir les instruments de musique en jouant des airs célèbres... La bibliothèque, lieu de calme et de rêverie, nous a amené à jouer avec les mots, en découvrant leur sens et créer des petites histoires, tout cela a été possible grâce à Anthony.



Voilà ! C'était mon petit tour des TAP en accéléré ! J'espère que vous avez fait un excellent voyage et passé un bon moment en ma compagnie, car nous, c'est tous les jours que nous continuons de passer des moments géniaux avec nos copains grâce à tous les animateurs pendant les TAP !

A très bientôt,

Léonore

**Julien Charretier, Julie Souchu,
Thomas Mace, Maëlys Goues**

Référents des groupes scolaires Coty et Charcot
accompagnés des animateurs du Périscolaire

ENVIRONNEMENT

DU CHANGEMENT DANS L'HERBE... LE ZÉRO PHYTO ARRIVE !!

À compter du 1er janvier 2017, il sera interdit à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, ainsi qu'aux établissements publics d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades, accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Seuls les cimetières, les terrains de sports échapperont en partie à cette loi votée en juillet 2015. De même les particuliers ne pourront plus acheter ces produits (hormis certains non toxiques) à partir de janvier 2017 et ne pourront plus les utiliser à partir de janvier 2019.

La commune de Maule a anticipé cette échéance, en effet, depuis 2005, notre ville n'utilise plus ces produits pour l'entretien de ses espaces verts, de ses bois et promenades et de ses surfaces minérales des squares, écoles et autres bâtiments

publics. Il reste toutefois à appliquer cette loi pour les trottoirs et le cimetière qui sont déjà en réduction de traitement par réalisation d'un désherbage alternatif.

Et un pesticide, c'est quoi ?



Les «pesticides» regroupent l'ensemble des produits, phytopharmaceutiques et biocides, qu'ils soient d'origine naturelle ou de synthèse.

Il s'agit de produits phytosanitaires servant à détruire ou limiter des organismes vivants non désirés par exemple des insecticides, des herbicides, des fongicides...

C'est quoi un produit phytosanitaire ?



C'est un produit élaboré en vue de prévenir ou de traiter les maladies des végétaux.

Étymologiquement, «phytosanitaire» signifie santé des plantes.

Les produits phytopharmaceutiques/ phytosanitaires sont utilisés pour la «protection des végétaux» (suivis par le Ministère de l'Agriculture).

Les produits biocides, c'est quoi ?



Ils sont utilisés pour lutter contre les organismes dont la présence n'est pas souhaitée pour l'homme : désinfectants, produits anti-parasitaires, etc. (suivis par le Ministère de l'Ecologie)

C'est dangereux ?



Certains de ces produits peuvent être dangereux lors d'intoxications aiguës ou chroniques. L'intoxication chronique est due à la rémanence de ces produits ou de leurs dérivés et à leur diffusion dans les milieux naturels (eau, air, terre). Certaines maladies semblent en rapport avec ces produits : cancers, maladies respiratoires, cutanées, neurologiques, cardiovasculaires, perturbations hormonales. Beaucoup de ces produits sont déjà interdits ou font l'objet d'autorisations spécifiques.



ENVIRONNEMENT

DU CHANGEMENT DANS L'HERBE... LE ZÉRO PHYTO ARRIVE !

Quelles seront les propositions pour la ville de Maule ?

Le désherbage des caniveaux se fera par le balayage mécanique, là où la balayeuse ne pourra passer le désherbage se fera à la main ou à la binette.

Sur les trottoirs « imperméables » l'herbe pousse essentiellement dans les joints le long des bordures et au pied des murs. Le désherbage sera manuel (binette) ou mécanique avec une débroussailleuse équipée d'une tête spéciale.

Sur les trottoirs perméables, naturellement favorables aux herbes spontanées, le choix est de laisser l'herbe s'installer, voire de semer, et de la gérer par fauchage. Les pieds de murs seront progressivement fleuris.

Pour le cimetière nous proposons de faire un test d'engazonnement sur deux allées, cela pourrait ressembler aux allées de certains cimetières anglais ou américains et cela aurait aussi l'avantage de diminuer le ruissellement.

Toutes ces actions font partie d'un plan de désherbage qui va progressivement être mis en place par les services techniques de Maule. Il s'agit tant pour les agents communaux que pour les administrés d'une modification de leurs habitudes. Bien sûr, les rues sont nombreuses et l'année bien courte... c'est pourquoi vous aussi, vous pouvez participer à ce changement par exemple :

✓ de planter des fleurs au pied de votre mur en concertation avec le responsable des espaces verts de Maule

✓ en enlevant vous mêmes les herbes qui pousseraient devant chez vous.

Dans tous les cas vous ne devrez pas utiliser sur la voie publique ces produits bientôt interdits chez vous.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour embellir votre ville et diminuer les risques liés à l'utilisation de ces produits.

N'hésitez pas à contacter le responsable des espaces verts Didier Lefèvre par email : dlefevre@maule.fr



Nous vous proposons aussi des sites internet qui pourront vous aider :

www.terresaine-poitou-charentes.fr - rubrique trucs et astuces,

un exemple : pour protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité, la Charte Terre saine Poitou-Charentes invite les communes à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes. Beaucoup de ressources y sont regroupées, on y trouve des conseils pour les collectivités et pour les particuliers.

www.jardiner-autrement.fr : site Internet réalisé par la Société Nationale d'Horticulture Française, avec beaucoup de conseils pour jardiner sans pesticides.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-pesticides.html> - pesticides, des explications et des liens.

<http://www.ecophytozna-pro.fr>
Réglementation, méthodes, pour réduire l'usage des produits phytos. Site plein de ressources, complet et complexe.

Didier LEFÈVRE
Responsable des espaces verts
Mairie de Maule

Jean-Christophe SEGUIER
Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement,
à la santé et au handicap



ENVIRONNEMENT

DECHETTERIE

Route de Nézel – Epône – tél : 01.34.92.07.30
Pour votre 1^{ère} visite, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite d'1 m³ par semaine.

Ouverture d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h
Vendredi : 14h-19h
Dimanche : 9h-12h

ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants
secteur 1 : 23 juin 2016
secteur 2 : 24 juin 2016

DÉCHETS VERTS

La période de la collecte des déchets verts :

Tous les lundis du 4 avril au 19 décembre

Distribution des sacs :

Prochaine distribution mi-juin/mi-sept 2016

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Sous réserve que l'état du stationnement le jour de l'intervention permette l'accès du véhicule de nettoyage.

Secteur A : MERCREDI 6 AVRIL

Beulle, Chemin Neuf, Clos Noyon, Mareil, Saint-Vincent, Agnou, Derrière le Parc, Paul Barré, Fossés, Château, Clairefontaine, Orchidées, Orléans, Ponceau, Emile Réaux, Sancy, Tour, Verger, Vert, Albert Camus, Coteau Fleuri, Coteau Saint-Jacques, Radet, Val Durand, Gré, Grillons.

Secteur B : MERCREDI 13 AVRIL

Alexandre, Bellevue, Bergerie, Victoria May, Pain Perdu, Saint-André, Saint-Charles, Bois, Centre, Jean Jaurès, Grande Rue, Lenoir, Pasteur, Puits, Roses, Croix Jean de Maule, Bazemont, Alouettes, Dalhias, Ferme, Cytises, Herbeville, Poissy.

Secteur C : MERCREDI 20 AVRIL

Buat (partie basse), Flaville, Fossés, Galliens, Maréchaux, Chemin Neuf, Parisis, Plat d'Étain, Quincampoix, Renaissance, Saint-Martin, Saint-Vincent, Maurice Berteaux, Saint-Jacques, Parc du Château, Bourgogne, Mérovingiens, Moussets, Pousse Motte, Pré Rollet, Jacques Prévert, Vert, Bardelle, Presbytère, Victor Aubert, Billettes, Cour des Confidences, Ruelle aux Moines, Pressoir, Saint-Nicolas, Samson, Traversière

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

ElectriCité Seine AVAL « Avis aux utilisateurs »

Une borne pour recharger les véhicules électriques est installée sur le parking de la salle des Fêtes.

La recharge nécessite une carte d'accès spécifique qui vous sera remise à l'accueil de la mairie, gratuitement.

Pour toute demande, vous devez vous présenter avec une carte d'identité, la carte grise du véhicule et le formulaire de demande de badge.

Pour les vélos électriques, copie de la preuve d'achat.

Votre demande peut également être formulée par email à l'adresse suivante : contact.mairie@maule.fr



HISTOIRE

LA MARQUISE DE LOGIVIÈRE, LA MARQUISE DE MAULE

Dans la nouvelle résidence Saint-Jacques, proche du cimetière du même nom, une allée se nomme « avenue de la marquise de Logivière ». Qui était donc cette marquise ?



Il nous faut remonter avant la Révolution. Lorsque René Rose Landouillette de Logivière décède en 1711 après avoir acheté la seigneurie de Maule en 1706, il laisse quatre enfants, un fils et trois filles : René-Guillaume, Marthe-Ambroise, Françoise-Charlotte et Catherine-Marthe. C'est cette petite dernière qui deviendra notre marquise. Voyons comment.

Marié à Marthe Duval, René Rose, Commissaire général de l'artillerie de la marine et Capitaine de vaisseau, avait aussi hérité du titre de marquis de Maule. Il appartient à une célèbre famille de maîtres fondeurs installée près d'Angoulême. Les canons commandés par Louis XIV ont fait leur fortune ! A sa mort, son fils René Guillaume lui succède mais décède quelques années plus tard en 1720 ! Deux de ses sœurs étant déjà pourvues, c'est Catherine-Marthe, la cadette, qui, contre toute attente hérite de la seigneurie de Maule.

La marquise de Logivière, habituellement appelée «Mademoiselle de Logivière», étant donné son célibat, demeure en fait plus souvent à Paris, rue Saint-Honoré, dans un hôtel particulier dont nous avons une description assez détaillée provenant d'un inventaire.

Mais elle est très attachée à sa terre de Maule et réside aussi dans le château aujourd'hui entièrement disparu. Nous en connaissons le contenu grâce à un inventaire dressé en 1792. Il était situé à proximité de la demeure appelée de nos jours le château d'Agnou qui constituait à l'époque les vastes dépendances d'un château jamais construit. Cependant le domaine comportait un parc à la française qui s'étendait jusqu'à la Mauldre comme on peut le voir dans le terrier de 1713 (ancêtre du cadastre) conservé au musée de Maule.

La marquise était estimée par l'ensemble de la population mauloise, ce qui ne sera pas le cas de son neveu et héritier, le vicomte de Boisse, devenu seigneur de Maule après la mort de sa tante en 1770.

Mademoiselle de Logivière avait le droit de haute justice dans la seigneurie et ses armoiries étaient gravées sur les mesures utilisées sur le marché de Maule pour l'avoine et pour le blé. Une requête lui fut même adressée par les habitants de Maule le 18 août 1742 pour que les mesures soient «arazées» afin d'éviter les conflits entre acheteur et vendeur.



Mademoiselle de Logivière repose dans le cimetière de Maule, proche d'une allée qui porte désormais son nom. On peut voir sa pierre tombale sous le porche devant l'entrée de la chapelle Saint-Jacques. Elle avait d'ailleurs fait don de tout l'espace du cimetière actuel pour l'inhumation des Maulois en raison de la mesure prise sous Louis XV interdisant les sépultures dans les centres urbains. Après son décès des litres funéraires, armoiries de circonstances, ont été peintes dans l'abside de l'église de Maule. C'est en 1974, lorsque les anciens lambris qui recouvraient les murs ont été enlevés, qu'elles ont été découvertes comme d'autres éléments. Mais ceci est une autre histoire...



*Extrait des publications ACIME
Revue n°20 et bulletin d'information n° 88
Sources : archives départementales des Yvelines*

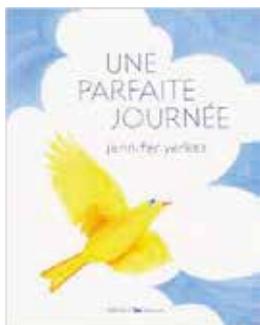
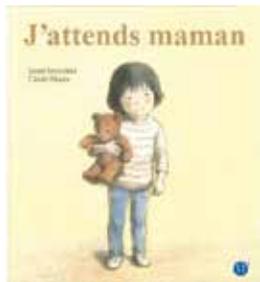
Nicole MARTIN
Vice-Présidente de l'ACIME

CULTURE

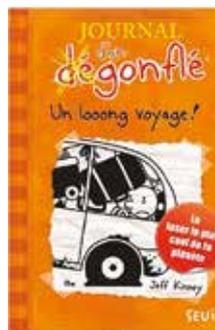
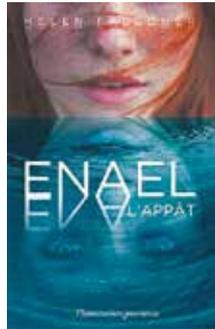
ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

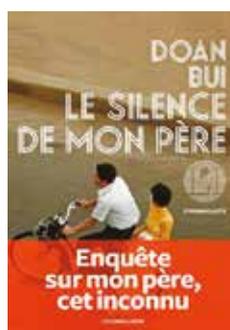
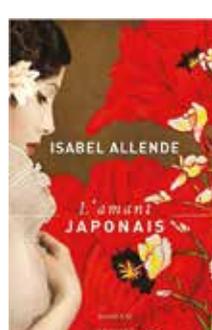
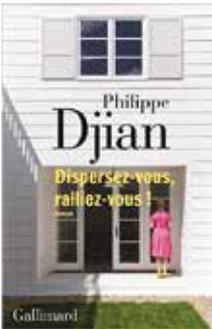
Jeunesse



Ados



Romans - policiers - littérature étrangère



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

Céline Rallon

Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J (Point Informations jeunesse)

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

MUSÉE VICTOR AUBERT



Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



➤ L'OBJET DU MOIS



FRAGMENTS DE STATUES
avec traces de polychrome XV^{ème} siècle

En 1988 à l'occasion de travaux effectués au cimetière près de la chapelle Saint-Jacques, l'entreprise Padel, fit une découverte fortuite et en avertit immédiatement Marcel Tréboit, alors responsable du musée. Il s'agissait de trois vestiges sculptés aussitôt déposés au musée, où ils demeurent exposés. Les démarches entreprises ont permis leur inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

La partie principale, même très mutilée, permet de distinguer une mise au tombeau du Christ, qui devait regrouper cinq personnages. A droite une femme est revêtue d'un vêtement dont la souplesse du tissu contraste avec la sobriété du corps du Christ. Ceci atteste à la fois la maîtrise du sculpteur et le respect du sujet traité.

Un autre fragment représente sans doute un Christ aux Liens. Enfin le dernier fragment pourrait être celui d'une Vierge à l'enfant avec à ses pieds le donateur agenouillé.

La polychromie, encore apparente sur les fragments de statues, n'étant pas de nature à résister aux intempéries, ces statues pourraient avoir été associées à une décoration intérieure de l'église plutôt qu'au calvaire situé au milieu de la place de l'église et démoli en 1792.

A ce jour, rien ne permet d'expliquer avec certitude quand et pourquoi ces fragments de statues ont été enfouis à côté de la chapelle Saint-Jacques.

Sur vos agendas :

Samedi 21 mai : Nuit Européenne des Musées

Le musée fermera ses portes à minuit

Nouvelle exposition et promenade nocturne commentée.

Le musée est ouvert le samedi 2 et dimanche 3 avril.
Ouvert également de 15h à 18h chaque mercredi.
En dehors des heures d'ouverture, visites sur rendez-vous pour les groupes. Entrée libre.

MUSÉE VICTOR AUBERT

24 rue Quincampoix

☎ 01.30.90.61.49

www.museeaubertmaule.free.fr

L'animation du musée municipal est confiée à l'ACIME

➤ EXPOSITION

Derniers jours !

Si vous voulez voir ou revoir cette exposition, c'est encore possible jusqu'au 1^{er} mai inclus.

L'outil, prolongement de la main, crée plus qu'il ne produit. Il témoigne souvent de métiers disparus. Autrefois dans notre région, comme dans d'autres, la vie économique dépendait de la terre et les métiers se complétaient : tonnelier et vigneron, charron et maréchal-ferrant, carrier et maçon, cultivateur et meunier...

Registres d'état civil, recensements ou autres archives nous révèlent tous ces métiers.

Un savoir-faire, un tour de main qui se transmettaient de génération en génération.

Ces outils, que nous devons conserver précieusement car ils appartiennent à notre mémoire collective. Venez les voir au musée.

Un jeu est proposé aux jeunes visiteurs !

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine



VIE ASSOCIATIVE

ACIME

L'ACIME vous propose...



En avril,

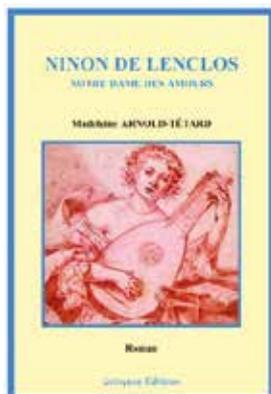
➔ **Ninon de LENCLOS**

Conférence avec projection
par Madeleine Arnold Tétard

Ninon de Lenclos naquit à Paris en 1620. Elle vécut jusqu'à l'âge de 85 ans. Courtisane, libertine, musicienne, tenancière de salon, épistolière aussi, Ninon de Lenclos a connu les plus grands noms de son époque : le cardinal de Richelieu, Lully, Molière, Charles Perrault, Scarron, Saint-Evremond, le jeune Voltaire, la marquise de Maintenon. Elle eut les plus grands hommes du royaume à ses pieds. Mais sa manière de vivre débridée lui a valu de nombreux ennemis, à commencer par Anne d'Autriche, qui la fit emprisonner. Madeleine Arnold Tétard réussit, tout en se basant sur des documents historiques, à nous présenter Ninon de Lenclos comme un personnage de roman. Elle nous emmènera aussi à Villarcieux où Ninon vécut quelques années.

A l'issue de sa conférence, l'auteur dédicacera son livre.

Samedi 2 avril à 17h
Ancienne mairie (1^{er} étage)
Participation aux frais : 2€
Adhérents : gratuit



➔ **Une journée à Chartres en compagnie d'une conférencière**

Une journée avec Corinne Grancher, conférencière

Le matin, nous visiterons la cathédrale Notre Dame. L'après-midi, après un déjeuner libre, nous parcourons la vieille ville puis nous visiterons le Centre international du vitrail.

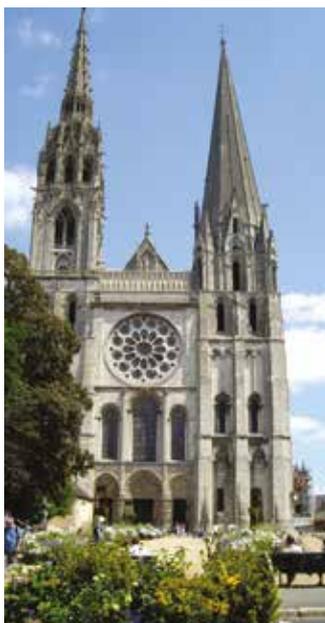
Chartres, c'est avant tout la cathédrale Notre Dame, un exemple complet de l'art des XII^{ème} et XIII^{ème} siècle, avec neuf portails sculptés et 176 vitraux admirablement conservés. Mais l'histoire et la ville de Chartres ne se limite pas à la cathédrale. Un évêché y est créé dès le IV^{ème} siècle. La paroisse de Maule en dépendra jusqu'en 1802. A partir de 1328, le pays chartrain fait partie du domaine royal et la guerre de Cent ans y est une période troublée. Après la Révolution, le XIX^{ème} siècle marque l'entrée de Chartres dans le monde contemporain : construction de la gare dès 1849, création de l'un des premiers aérodromes en 1909, puis de réseaux routiers. Aujourd'hui, l'activité économique, outre celle des grandes plaines agricoles de la Beauce, se caractérise aussi par la cosmétologie et les métiers artisanaux comme en témoigne le Centre international du vitrail créé en 1980.

Samedi 30 avril
Participation aux frais (conférencière et entrée) : 31 € - Adhérent : 24 €
Possibilité de covoiturage avec frais partagés
Inscription obligatoire ☎ 01 30 90 84 26

En mai,

➔ **Conflans-Sainte-Honorine, visite du musée rénové de la batellerie et de la vieille ville.**

Samedi 14 mai (renseignements dans le prochain Maule Contacts)



Association Culturelle pour l'Information
de Maule et des Environs.

L'ACIME : ☎ 01.30.90.84.26



VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE DE MAULE ET DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE

Sortie pique-nique au Buat

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la Mauldre et Aulnay-Rando vous proposent



Dimanche 5 juin 2016

à 9h00 au lycée du Buat

- ✪ Une rando de 3 heures dans la vallée
- ✪ Suivi d'un pique-nique en commun avec barbecue dans les jardins du Buat
- ✪ Après-midi festif avec jeux de plein air



Plus d'information dans le Maule Contacts de mai

L'union sportive Maule Cyclisme organise un concert avec

Gospel Attitude

Sous la direction de Jacky Weber



Samedi 11 juin à 21 heures
A l'église de MAULE (78580)

Prix des places : Adultes : 12 euros
Enfants de 12 à 18 ans : 8 euros
Enfants moins de 12 ans : gratuit

Renseignements et réservations :

Par mail : concert.usmaulecyclisme@gmail.com ou au 06.64.61.80.50

Association SOL IN MANTES - Email : gospelmantes@free.fr - Site: <http://gospelmantes.free.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique.

À MAULE !



PRÉSENTE

SOIRÉE CONCERT ROCK'N'BEER

2 GROUPES

1 DJ

AVEC

Luminet Sens

BIÈRE
ARTISANALE
LA MAULOISE

RESTAURATION
SUR PLACE
EL BARRIO

LA MARQUE JAUNE

KEITEL

**SAMEDI
7 MAI**
À PARTIR DE
19H30

SALLE DES FÊTES DE MAULE
ADHÉRENT : ENTRÉE GRATUITE - NON-ADHÉRENT : 5€

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

VIE ASSOCIATIVE

LIONS CLUBS MAULE EPÔNE VALLÉE DE LA MAULDRE



Salon des Vins et des Saveurs

Pour la 5^{ème} année consécutive,
le Lions Clubs de Maule Epône Vallée de la
Mauldre organise son

5^{ème} Salon des Vins et des Saveurs Samedi 2 et dimanche 3 Avril 2016 à la salle des Fêtes de Maule

Cette manifestation, regroupant 40 exposants de qualité, sera
organisée au profit de nos actions en faveur des jeunes en
difficulté.

- Horaires : samedi 10h-20h dimanche 10h-18h

- Entrée visiteur gratuite

Vente de verres à dégustation et de billets de tombola (nombreux
lots dont 2 caves à vin, durant toute la durée du salon)

- Petite restauration sur place.

Anne-Marie DI MANNO

+33 6 85 06 83 32 - adimanno@orange.fr

http://e-clubhouse.org/sites/maule_epone_vallee_mauldre

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Stages 2016

Adultes :

✓modelage sculpture : 6,8 et 11 avril

✓peinture : 14 et 15 avril

✓aquarelle : 16 avril

✓peinture : 26 et 27 mai

✓aquarelle : 28 mai

Enfants : Vacances de printemps

✓Loisirs créatifs : du 25 au 29 avril

⇒Plus d'informations sur le blog :

«latelierdesbeauxartsdemaule.unblog.fr»

☎06.63.40.36.26



ASSOCIATION MUSICALE

L'école de musique organise un stage de percussions
corporelles, animé par Philippe Ferret, professeur de batterie.
Renseignements et inscriptions : musiquemaule@yahoo.fr



La classe de chant de l'école de musique est à l'honneur
le vendredi 15 avril en l'église de Maule à 20h. Béatrice
Toussaint, professeur, vous présentera ses talentueux élèves
accompagnés au piano par Angela Charbonnier, sous la
formule «audition-concert». Nous comptons sur un public
nombreux et chaleureux pour venir les soutenir !

En fin de programme , prestation en trio de Béatrice Toussaint
chant , Angela Charbonnier piano et Pascal Trogoff clarinette.
Entrée libre.

ACAD'OR



VOUS ETES RETRAITES (seul (e) ou en couple) ET VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS
DIVERTIR, DE SORTIR A DES TARIFS « GROUPE »
ALORS REJOIGNEZ NOUS... SANS SOUCI D'ORGANISATION NI DE TRANSPORT.
ADHERENT OU PAS, VOUS ETES LES BIENVENUS.

VOICI NOTRE PROGRAMME ACTUALISE DE MARS A JUIN 2016



LE 17 MARS:
JOURNEE CABARET

31 MARS/1 AVRIL:
2 J EN BAIE DE SOMME

LE 14 AVRIL:
Le BOULONNAIS (céramique et château d'HARDELLOT)

LE 19 MAI: JOURNEE A ORLEANS

6 AU 10 JUIN:

VOYAGE EN SUISSE



CONTACTEZ NOUS acador78580@gmail.com
Ou 06 80 20 03 25

Ecole de Musique de Maule AUDITION CONCERT

Sur le thème de

L'Adieu

Proposé par les élèves de la classe de chant
de
Béatrice TOUSSAINT

VENDREDI 15 AVRIL
Eglise Saint Nicolas de Maule
20h30

Angela CHARBONNIER , piano
Participation de P.TROGOFF , clarinette

Entrée libre



www.musiquemaule.com

VIE ASSOCIATIVE

PHOTO VIDEO CLUB



PHOTO-VIDEO
CLUB-MAULE

Exposition Photos

La Nature



Espace Marcel Treboit
24 rue Quincampoix
78580 MAULE

02 . 03 . 06 . 09 . 10 Avril 2016
10H à 12h30 . 14H30 à 18H
Entrée Gratuite

<http://www.photo-video-club-maulois.fr>



Ville de
Maule

Ne pas Jeter l'affiche sur la voie Publique

COLL'ASSOS

Grand BAL FOLK costumé

Pas de Festival Trad cette année (l'Aire du Folk s'accorde un peu de repos), mais plusieurs grands moments folk, comme prochainement, le **samedi 16 avril**, où il fera bon se divertir, costumés ou déguisés, entraînés dans la danse par quatre grands groupes passionnés, plein d'énergie positive. (affiche page 20).

De quoi réjouir petits et grands, danseurs et non danseurs. Ambiance festive, convivialité, danses collectives ou danses de couple seront au rendez-vous, avec la possibilité de se restaurer autour de crêpes salées ou sucrées. Venez en famille partager ce bon et rare moment musical !

En vue du Bal Folk le 16 avril, venez samedi 2 avril, de 14h30 à 17h. La mairie offre 2h30 d'initiation aux danses de bal folk, animées par Hugues et Colette, au gymnase Saint-Vincent.

S'inscrire par mail ou par téléphone :

au 01 30 90 88 81 / 06 85 21 43 00

c.pastutmaz@wanadoo.fr

Chez les commerçants :

"Et Nos Cadeaux", place du Gal de Gaulle à Maule.

CHORALE DU VAL DE MAULE



Chorale du Val de Maule

CONCERT

Samedi 4 juin 2016
à 20h30

MISATANGO Martin PALMERI

Direction : Sylvie Fourmont
Piano : Marie-Ange Bréard-Pierre
Bandonéon : Philippe Picot

Participation aux frais :
Adulte 15 € - Enfant 12 €

Réservations
email : laurebelle@orange.fr
☎01.30.90.49.12/17

Eglise Saint-Nicolas
MAULE

Nous donnerons le samedi 4 juin 2016, en l'église de Maule, la Misatango ou Misa a Buenos Aires de Martin Palmeri. C'est une messe en latin mais sur des rythmes de tango argentin. Elle a été composée en 1996. Martin Palmeri, né en 1965 en Argentine, a écrit de nombreuses œuvres de musiques profanes et religieuses.

Pour cette Misatango, on ne peut pas se passer de l'instrument typique du tango : le bandonéon. Pourtant, le bandonéon est né en Allemagne, il remplaçait l'harmonium pour jouer des musiques sacrées dans les églises.

Pour l'anecdote, il serait arrivé à Buenos Aires grâce à un marin britannique qui l'aurait échangé contre une bouteille de whisky. Avec la Misatango, le bandonéon renouera avec sa vocation première. Et nous, nous renouerons avec un accompagnement original.

En première partie, nous chanterons des œuvres de Carlos Guastavino (1912-2000), surnommé le « Schubert de la pampa » qui a écrit pour la voix et le piano et dont le style romantique prend ses racines dans la musique populaire argentine. Un beau programme en perspective !

Josyane SCHNEIDER

Association Chorale du Val de Maule
<http://choralevalmaule.canalblog.com/>
laurebelle@orange.fr



Grand *Bal Folk* *costumé*

Samedi **16 AVRIL**
19h Salle des Fêtes **MAULE**

PARASOL - ARASTA BAZAR

Blam - Les Pas Possibles



Toutes les infos sur le site  *Laire du folk.org*



Ville de
Maule

 **CollASSOS**

18h : Initiation danses couple avec PARASOL

Bal : 10€ (gratuit -12 ans) Stage offert Soirée crêpes

Réservation chez «Et Nos Cadeaux» ou au 06 85 21 43 00

SPORT

LES OLYMPIADES DE L'INTERCO



Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville et Saint-Nom-La-Bretèche

DIMANCHE 5 JUIN 2016

**A Saint-Nom-La-Bretèche
(autour de l'espace JKM, place Henri Hamel)**

Ces 1^{ères} Olympiades permettront aux habitants des 11 villages de la communauté de communes Gally Mauldre de se rencontrer au travers d'une compétition familiale et ludique.

Il s'agit d'organiser des jeux (sportifs et intellectuels) inter-villages par équipe de 23 personnes de 7 à 77 ans !

Les épreuves sportives seront : le football, la pétanque, le basket, le ping-pong, etc. Les épreuves ludiques seront : le tir à la corde, la course en sac pour les jeunes et pour les femmes, le lancer de savate pour les hommes. Les questions culturelles seront axées autour de la découverte de notre territoire.

CONSTITUEZ VOTRE EQUIPE MAULOISE DÈS MAINTENANT !

Renseignements au 01 30 90 49 12/17 email : contact.mairie@maule.fr



JUDO



Clarisse Ancel et Livio Germain Dal Zuffo, tous deux de retour de blessure, ont réalisé une très bonne performance lors des Championnats des Yvelines minimes, les 12 et 13 mars.

Clarisse remporte le titre et Livio en se classe 3^{ème}. Ils se qualifient ainsi pour la Coupe d'Ile-de-France, en compagnie de Mael Frapsauce, 5^{ème} de la compétition. Bravo à tous !



ANNIVERSAIRE DU CLUB DE FOOT

La section football mauloise fêtait ce samedi 12 mars son 35^e anniversaire. Comme le précise André Guerin, la mémoire vivante du club, notre sport existe depuis bien plus longtemps à Maule.

Toujours est-il que la soirée, à laquelle ont assisté une centaine de personnes, s'est déroulée sous les meilleurs auspices car après avoir dégusté une excellente paëlla, tous les convives ont terminé la soirée en dansant.

Remerciements à l'équipe dirigeante et spécialement à Roxane LAURENT et Céline RICOUL pour l'organisation de cet évènement ainsi qu'à Arnauld LANDOUZY et à notre DJ de choc !



Pascal BENOIT
Conseiller municipal,
délégué aux sports



DÉBAT

CINÉ-

Après la diffusion de
« 4 COURTS MÉTRAGES »

sous l'égide du ministère de l'Éducation Nationale

débat sur

Le harcèlement entre adolescents à l'école

animé par Charlotte MAREAU

Docteur en psychologie - Psychologue clinicienne

COMPRENDRE
LE HARCÈLEMENT
POUR AGIR...



**14 avril 2016
20h00**

**Cinéma les 2 Scènes
à Maule**

ENTRÉE GRATUITE

ADOS, PARENTS D'ADOS, VENEZ VOUS INFORMER.



Yvelines
Le Département



Gally Mauldre
Communauté de communes



Maule

STAGES ET CONTRATS ARMEES-JEUNESSE POUR 2016

Des stages rémunérés et sous convention dans les armées (terre, air, marine), les services communs du ministère de la Défense et les établissements ainsi que les laboratoires d'études et de recherche de la direction générale de l'armement.

Dossier de candidatures et règlement sur : www.defense.gouv.fr

UN PROJET, UNE VOCATION

Depuis plus de 50 ans la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la vocation attribue 20 bourses par an (7700 euros environ) aux 18-30 ans qui sont prêts à soulever des montagnes afin d'exercer le métier de leur choix mais rencontrant de réelles difficultés à faire aboutir le projet de leur vie !!!

Envoyer votre candidature avant le 31 mai 2016 (C.V, lettre de motivation précisant vos besoins et difficultés) à :

Fondation Bleustein-Blanchet
104 rue de Rennes
75006 PARIS

Petit rappel pour les voyageurs en quête d'expériences anglaises :

Jobs à Londres est toujours un site aussi sûr pour dénicher un job quel que soit votre niveau d'anglais. Infos : www.londonmagic.org

A VOS AGENDAS :

Jeudi 14 avril à 20h00 au cinéma de Maule, un nouveau ciné-débat sur le harcèlement.

Des réponses à vos questions, du partage et de l'information.

Rompons l'isolement !



Céline RALLON

Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J (Point Information Jeunesse)

CENTRE DE LOISIRS

Printemps 2016



VACANCES : Du 18 au 29 AVRIL 2016

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 1 MARS AU 3 AVRIL 2016

CCGM : DU 14 MARS AU 3 AVRIL 2016

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire parme 2015-16 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription.

LYCÉE LE BUAT

Dans le cadre de leur formation, les étudiantes de BTS DAT du lycée Le Buat organisent un concert le 22 avril 2016 à la salle des Fêtes de Maule. Avec la participation de Michael Jones et du groupe Shalalala.

Pour toutes informations et réservations appeler le 06.01.82.89.73 ou par mail bechetvalentine@sfr.fr

Possibilité de réserver par courrier au lycée le Buat 21 rue du Buat 78580 Maule.

Envoyez un chèque à l'ordre du Lycée Le Buat, précisez sur l'enveloppe « Concert Michael Jones »

30€ la place

Les bénéfices seront reversés à l'association Lo Camin Del Sol

MICHAEL 40 JONES 60

VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances de Printemps arrivent à grand pas. Pour tout savoir sur le programme, rendez-vous sur le site Internet de la ville de Maule, www.maule.fr rubrique vie familiale

Les animateurs auront le plaisir de proposer des cours de cuisine, des activités manuelles, du sport, des grands jeux !

Les inscriptions auront lieu du 25 mars au 8 avril !

Les vacances auront lieu du 18 au 29 avril !

CÉCILE



JULIEN



COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir

FICHE SANITAIRE 2015-2016
AUTORISATION AUTONOMIE 2015-2016

Fournir

DERNIER AVIS D'IMPOSITION
ASSURANCE

Envoyer

DEMANDE D'INSCRIPTION PAR MAIL
(avec dates précises)

Planetejeunes@maule.fr

01 30 90 04 65

(Du lundi au vendredi de 10h à 12h)

ACTUALITE JEUNESSE

BIBLIO ANIMATION

« *Regarde bien petit, la Terre est ta maison* »

Voici le thème de la séance de contes du mercredi 27 janvier dernier qui a eu lieu au Prieuré pour les enfants de primaire et au Centre de Loisirs pour les enfants de maternelle.

Le bocal de Monsieur Redfish, conté par Jeanne, illustre à merveille l'indispensable soin qui doit être porté à la nature et ici en particulier au jardin planétaire. Le trésor du montagnard, interprété par Monique, met en lumière les dégâts provoqués dans les espaces naturels par le dépôt de déchets de toute nature (emballages, papiers gras, canettes, bouteilles etc...) des promeneurs négligents. L'histoire de Plume, les aventures du célèbre petit ours polaire racontées par Micheline, soulève avec pertinence le danger qui pèse sur certaines espèces animales en voie de disparition.

Quant à l'histoire «Docteur Fox, mène l'enquête» animée par Catherine, elle permet tout particulièrement aux plus jeunes, de mieux comprendre la dangerosité de certains déchets, dont les piles, trop souvent jetées sans souci des conséquences pour l'environnement.

Sensibilisés à cette question primordiale, les enfants ont exposé leurs engagements pour une action personnelle, à leur niveau, pour participer en bons petits citoyens à la préservation de notre planète, leur maison à tous.

Fidèles à notre tradition d'animation joyeuse, c'est en chansons, accompagnées à la guitare par Alain, que nous avons conclu les séances pour le plus grand plaisir des enfants qui ont repris les refrains en chœur : 'Touche pas à ma planète', 'ça pue, ça pue...' mais aussi 'Merci à ma planète'.

Par ailleurs, un atelier de montage d'un petit ours polaire avait été prévu pour les plus jeunes au Centre de Loisirs. Le temps nous a manqué pour le faire avec eux, mais les animateurs du Centre, toujours prêts à soutenir notre action en direction des enfants, l'ont mené sur leurs heures d'activité.

Merci à eux pour leur indéfectible participation et les photos envoyées.

Ces photos et celles prises au Prieuré témoignent l'intérêt et l'enthousiasme des enfants à chaque séance, quel que soit le thème.

C'est cet enthousiasme qui nourrit le nôtre et nous donne envie de continuer à conter, conter encore, pour nourrir l'imaginaire de vos enfants, sans les éloigner des réalités du monde dans lequel ils vivent. Merci de votre confiance.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

Le groupe de biblio animation
« *Il était une fois* »



ACTUALITÉS

ORGANISATION TOMCOOKHOME COMITE DES FÊTES

AUTORISATION MUNICIPALE MAIRIE MAREIL SUR MAULDRE DU 3 AVRIL

TRAIL CROSS

MAREIL SUR MAULDRE

03 AVRIL

10 ET 20 KM



Inscriptions et détails par mail ou téléphone:

tomcookhomemarathon@yahoo.fr

06 64 82 58 69

10 KM : 10 € 20 KM : 20 € Ado 14/17 ans: 5€

Tarif Habitants de Mareil 8 € /15 €

Tarif groupe à partir de 4 pers minimum 8 € /15 €

Repas inclus pour les coureurs, repas accompagnants 5 €
Bénévoles contrôles bienvenus, repas et boissons offerts

Café SCIENCES VENDREDI 15 AVRIL - 20H15
BAZEMONT

SALLE DU GOTHIQUE - ENTRÉE LIBRE
3 RUE D'AULNAY

MARS

LA NOUVELLE FRONTIÈRE

BILAN DE 50 ANS DE MISSIONS MARTINIENNES
Jean-Pierre MARTIN, physicien, membre de la Société Astronomique de France (SAF), président de la Commission de Cosmologie et créateur d'un site dédié aux nouvelles astronomiques et spatiales passionné d'astronomie et d'astrophysique vous fera découvrir cette planète pleine de mystères
ANIMATION PAR JEAN-BAPTISTE GIORGI D'ACTIONS SCIENCES 78

ACTIONS SCIENCES 78
www.actions-sciences.org
01 30 83 30 51

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES

AVEC LA COMMISSION CULTURE ET LA COMMISSION EDO DE BAZEMONT

CHAVENAY - CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de Loisirs de Chavenay organise un mini séjour pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2 en juillet prochain.

Les enfants de Chavenay ont jusqu'au 22 avril pour s'inscrire. Au delà de cette date et en fonction des places disponibles, les inscriptions seront ouvertes aux communes de la communauté de communes Gally Mauldre.

N'hésitez pas à contacter la responsable de ce mini séjour pour plus d'informations à :
Véronique MERCIER ☎ 01 30 54 53 15

CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Un air comme neuf, pétillant, bruisant de chants d'oiseaux et chargé de senteurs délicates ; c'est le printemps, et c'est une aventure qui commence.

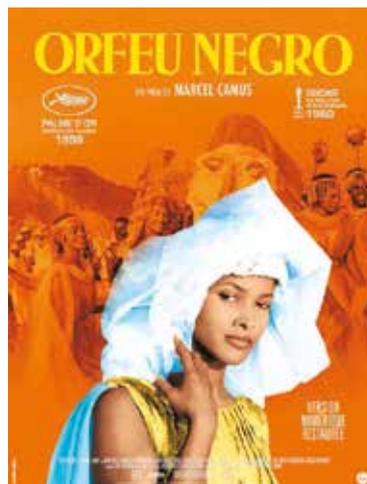
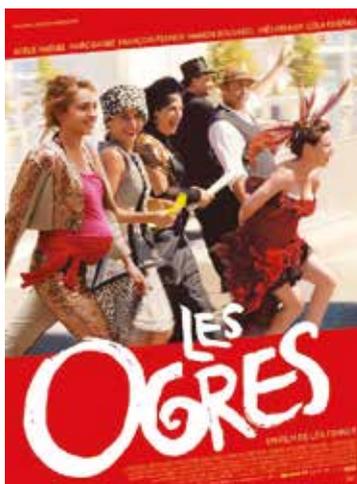
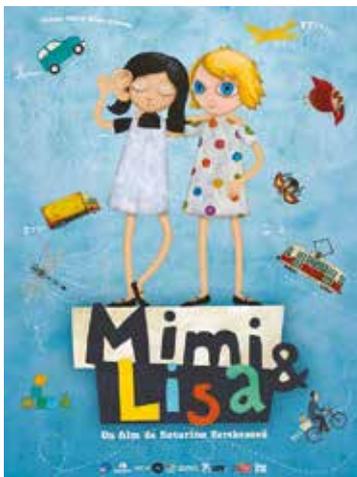
Des personnages, des paysages et des musiques nouvelles ; c'est l'aventure du cinéma, une aventure comme spectateur, au fil parfois inattendu d'une nouvelle histoire...

Consultez le programme !

Sur le site Internet : <http://www.cinema-les2scenes.com/> et sur le site CCGM : www.cc-gallymauldre.fr

Éric MONSEIGNY

Assistant-directeur du cinéma «Les 2 Scènes»



Cinéma intercommunal

«Les 2 Scènes»

Place Henri Dunant

78580 Maule

01.34.75.08.98

Email : cinema@maule.fr

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DE MAULE ET DE SES ANNEXES

(Bazemont, Mareil-sur-Mauldre, Montainville)



A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2016

VACANCES TARIF JOURNEE (INCLUS ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, REPAS ET GOÛTER)	TRANCHE	QF	MAULOIS et HABITANTS CCGM		Extérieurs
			1 enfant	2 enfants et +	
		QF≤350	A	7,63 €	6,26 €
	351≤QF≤510	B	8,96 €	7,32 €	25,04 €
	511≤QF≤745	C	12,57 €	10,40 €	25,04 €
	746≤QF≤975	D	16,93 €	13,85 €	25,04 €
	976≤QF≤1350	E	20,11 €	16,55 €	25,04 €
	1351≤QF	F	22,28 €	18,52 €	25,04 €

MERCREDI APRES- MIDI TARIF DEMI- JOURNEE (INCLUS GOÛTER ET ACCUEIL DU SOIR)	TRANCHE	QF	MAULOIS et HABITANTS CCGM		Extérieurs
			1 enfant	2 enfants et +	
		QF≤350	A	5,98 €	4,90 €
	351≤QF≤510	B	7,03 €	5,77 €	19,26 €
	511≤QF≤745	C	9,86 €	8,08 €	19,26 €
	746≤QF≤975	D	13,28 €	11,12 €	19,26 €
	976≤QF≤1350	E	15,76 €	12,93 €	19,26 €
	1351≤QF	F	17,48 €	14,33 €	19,26 €

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Il est précisé que le Quotient Familial = Revenu fiscal de référence / nombre de part* / 12

*Nombre de part :

- 1 pour chacun des deux parents
- 1 pour chaque enfant à charge
- 2 pour les mères ou pères divorcés, veufs, célibataires

Tranche A : revenus inférieurs à 350 € par mois et par personne résidant dans le foyer

Tranche B : revenus entre 351 € et 510 € par mois et par personne résidant dans le foyer

Tranche C : revenus entre 511 € et 745 € par mois et par personne résidant dans le foyer

Tranche D : revenus entre 746 € et 975 € par mois et par personne résidant dans le foyer

Tranche E : revenus entre 976 € et 1351 € par mois et par personne résidant dans le foyer

Tranche F : revenus supérieurs à 1351 € par mois et par personne résidant dans le foyer

VIE ÉCONOMIQUE

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS MAULOIS

El Barrio est devenu en quelques années une véritable petite institution. Le concept est simple et efficace : faire d'un bar classique, un bar à tapas espagnol. C'est à dire un véritable restaurant en transformant l'apéritif en repas à part entière, avec toujours cette idée de partager l'assiette. Et c'est une réussite !



La salle principale est lumineuse le midi et tamisée le soir. Le «petit salon» aux tons mauves profonds, est calme et intimiste, avec ses arabesques murales et ses épais rideaux de velours, conférant une touche «vintage-class» à l'endroit. La terrasse est ensoleillée en été et chauffée en hiver.

Du côté de l'assiette, les produits sont de qualité et travaillés avec soin. Les charcuteries et fromages proviennent directement d'Espagne. Côté Tapas, on goûtera à la «Pluma de cerdo» (une des seules parties du porc à pouvoir être cuite rosée, parsemée de fleur de sel), au «montadito de gambas», aux classiques «patatas bravas» et aux tortillas maisons. Certains se laisseront tenter par l'assiette de dégustation ibérique à partager, qui comprend un assortiment de charcuteries et fromages espagnols, accompagné des fameux «Pan con tomate». Le patron, souriant et bon vivant, se fera également un plaisir de vous préparer un mojito - grande spécialité du lieu - ou de vous servir une sangria maison. Tout comme la cave à whisky, la carte des vins vaut le détour, puisque tous sont importés d'Espagne, pour le plus grand plaisir des palais curieux ! Point d'hésitation, que ce soit pour un verre ou pour une escale gourmande, El Barrio est le bon endroit !

Pour vous tenir informé des soirées concerts, «likez» la page Facebook du restaurant, ou consultez le site Internet www.elbarrio.fr

Sources : Le Petit Futé

À VOS AGENDAS

✓ **Domi By Sando** :
vendredi 1^{er} et samedi 2 avril offre promotionnelle -20% sur le 2^{eme} article acheté.

✓ **L'atelier des Fées** :
réouverture du dépôt vente vêtements enfants et l'arrivée de très nombreuses nouveautés.

✓ **Maule Optique** :
du 1^{er} au 15 avril, quinzaine de la lunette de sport.

✓ **Fleur en Scène** :
le 9 avril, atelier Maquillage enfant pour le Carnaval.

✓ **L'oeuvre du Temps** :
le 9 avril, invite 5 créatrices au dépôt pour une vente éphémère.

✓ **El Barrio** :
samedi 23 avril, concert Pop Rock

✓ **Sushis at Home** :
samedi 16 et samedi 30 Avril, atelier cuisine japonaise. ☎ 01.34.75.23.85
4 place du Gal de Gaulle.



William FALCHETTO
Président de l'association
des commerçants maulois



Tous nos remerciements à **Idris MEDJA** pour le logo de la page FACEBOOK de l'association des commerçants Maulois.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales ☎ 01.30.90.49.18

Urbanisme ☎ 01.30.90.49.09

Scolaire ☎ 01.30.90.49.11

Guichet unique ☎ 01.30.90.49.03

Communication ☎ 01.30.90.49.12

☎ 01.30.90.49.17

Services Techniques ☎ 01.30.90.49.06

☎ 01.30.90.41.64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01.30.90.49.13 Fax : 01.30.90.78.02

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre PECKER tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 30 90 49 16

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence (sur RDV) de 9h à 12h30 :

Samedi 02 avril

Samedi 09 avril

Samedi 16 avril

Samedi 23 avril

Samedi 30 avril

Mme KARM

M SENNEUR

M CAMARD

Mme AHSSISSI

M CHOLET

ANNONCES

PORTES OUVERTES

U.S Fitness Mauloise



Venez découvrir nos différentes activités

Lundi 25 avril à 19h30,

Mardi 26 avril à 19h et

Vendredi 29 avril à 19h30

Renseignements et réservation :

fitness.mauloise@hotmail.fr

ou

06 61 14 40 50

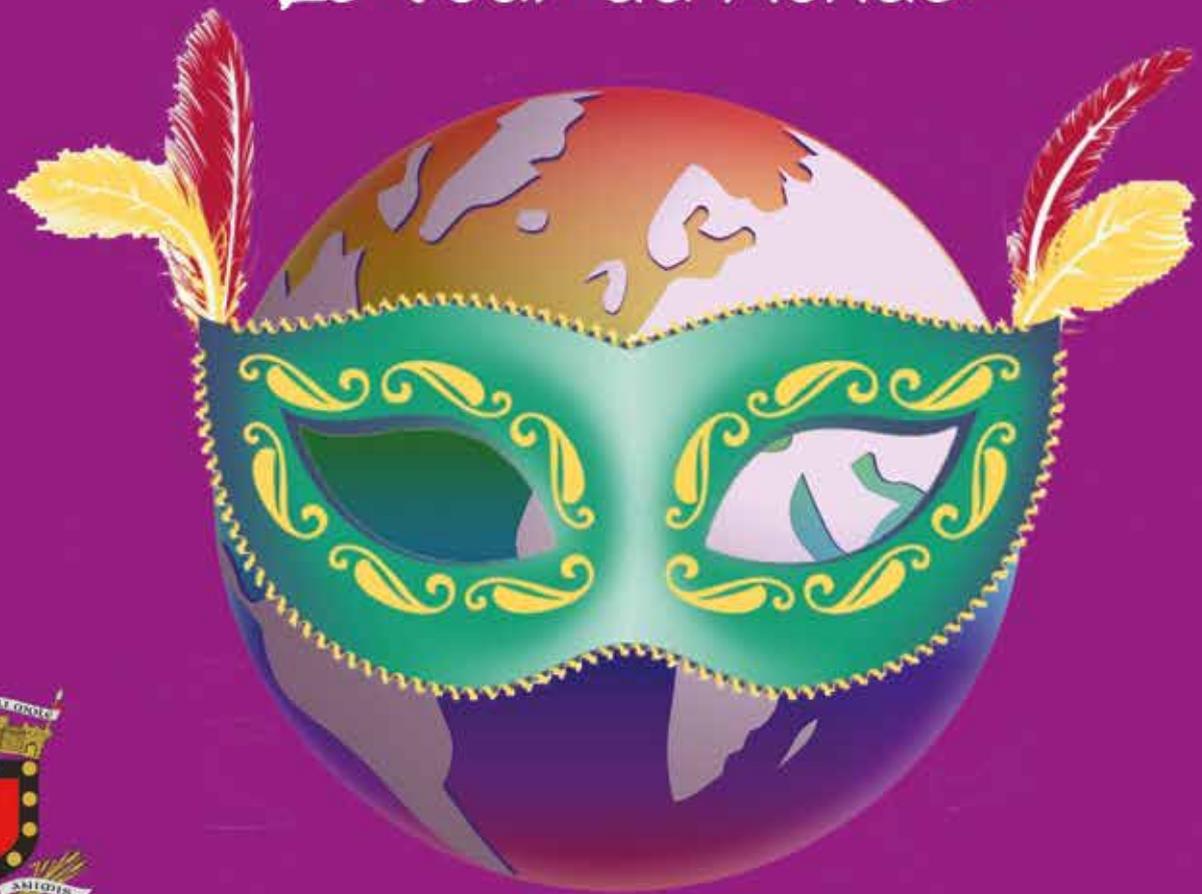


CARNAVAL

SAMEDI 9 AVRIL

Départ à 15 h Résidence Dauphine
Défilé de chars avec Bonhomme Carnaval

Petits et grands venez déguisés sur le thème
«Le tour du monde»



Ville de
Maule

Organisé par le Comité Culture et Fêtes